

Le dernier domicile de Gaschet, à Québec, avait été chez Jacques Boutret, menuisier. (31)

“ Le 11 janvier 1711 Olivier Morel, conseiller au Conseil Souverain, propriétaire de la Seigneurie de la Durantaye (St-Michel de Bellechasse) nomma Gaschet juge et notaire de cette seigneurie. Etant nécessaire de nommer des officiers pour exercer la justice dans toute l'étendue de la seigneurie de la Durantaye et y maintenir le bon ordre conformément aux ordonnances de Sa Majesté et connaissant la capacité et l'intégrité du sieur René Gaschet au fait de la judicature et notariat nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix que de sa personne pour l'établir juge et notaire de la dite seigneurie ”

11 janvier 1711,

“ De la Durantaye ”.

“ Un mois plus tard, le 20 février 1711, Charles Couillard, seigneur de Beaumont appointait aussi René Gaschet comme notaire dans ses domaines. Le 14 mars de la même année la dame de Villemur, seigneuresse de Bellechasse, aujourd'hui Berthier, suivait le même exemple. ” (32)

Sa commission est au 5e volume du Rég. de la Prévôté. Il demeurait à St-Valier où il est mort et a été enterré, le 9 mars 1744. (33)

Gaschet était créancier de la succession Jean-Paul Maheu, habitant de l'Isle et comté de St-Laurent, pour un billet de douze livres fait par ce dernier le dix août 1695. (34)

31. *Id.* vol. IV, p. 221.

32. Roy, *Hist. du Notariat au Canada*, vol. I, p. 176.

33. Roy, *op. cit.* vol. I, pp. 176, 177, 178.
Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 182.

34. *Jug. et Dél du Cons. Sup.*, vol. V. p. 1051.